



Le label d'excellence CertiLingua® pour des compétences plurilingues, européennes et internationales

Prêt pour l'EUROPE et pour le MONDE!

Un programme de coopération entre les ministères de l'éducation de Rhénanie du Nord - Westphalie, Basse-Saxe, Berlin, Brandebourg, Hesse, Mecklenbourg - Poméranie occidentale, Rhénanie - Palatinat, Saxe, Thuringe ainsi que d'Autriche, de la communauté germanophone de Belgique, de Finlande, de France, d'Italie, de la République tchèque et d'autres pays européens.

CertiLingua® : le plurilinguisme à haut niveau

La mondialisation économique et le progrès de l'intégration européenne exigent surtout des jeunes la capacité à montrer des compétences à la hauteur des attentes de la diversité linguistique et culturelle. Ils sollicitent aussi leur capacité à s'adapter à la mobilité tant dans leur vie personnelle que dans leur formation et leur vie professionnelle. Le label d'excellence CertiLingua® pour des compétences plurilingues, européennes et internationales conduit les élèves vers la diversité linguistique et culturelle et les prépare à la mobilité nécessaire tant à leur vie personnelle et professionnelle qu'à la poursuite de leurs études.

CertiLingua® ouvre de nouvelles voies

Le label d'excellence CertiLingua® distingue des élèves qui, au niveau du baccalauréat, montrent des qualifications spécifiques de caractère européen et international.

Le label d'excellence CertiLingua® doit faciliter l'accès des lauréats à des cursus universitaires d'orientation internationale. Il doit aussi leur ouvrir des perspectives professionnelles en contexte européen et international.

CertiLingua® : un programme européen

Le land de Rhénanie du Nord - Westphalie a développé et expérimenté ce label d'excellence conjointement avec d'autres länder et 8 partenaires européens à partir de 2009. En France, le label est désormais généralisé dans les lycées accrédités pour sa délivrance. L'étroite coopération entre tous les partenaires et l'échange intensif entre établissements participants dans toute l'Europe assurent le niveau continûment élevé et garantissent l'excellence spécifique de ce label CertiLingua®.

CertiLingua® - critères d'attribution :

Compétence plurilingue : attestation de compétence dans deux langues étrangères étudiées au lycée au moins de niveau B2

Compétence linguistique et culturelle: attestation d'emploi réussi de compétences linguistiques dans au moins une discipline non linguistique enseignée en langue étrangère au lycée

Compétences européennes et internationales: attestation de compétences européennes et internationales au terme d'un parcours lycéen effectué avec succès ainsi que d'un projet international de rencontre lié au cursus scolaire, documenté et analysé dans un mémoire.

S'inscrire dans le dispositif CertiLingua®

L'élève doit être volontaire pour s'engager dans la certification des langues choisies.

Il s'engage à participer aux échanges et appariements organisés par le lycée.

Accréditation CertiLingua®

Les lycées peuvent solliciter une première accréditation, valable trois ans, auprès des correspondants académiques *CertiLingua®* (cf. contact). A l'issue des trois ans, ils peuvent obtenir le renouvellement de leur accréditation, valable alors cinq ans.

Les atouts de CertiLingua®

- > Promotion du plurilinguisme, de l'apprentissage interculturel et de la coopération internationale
- > Meilleure attractivité des établissements publics grâce au développement de l'enseignement en langue étrangère et grâce à un haut niveau d'orientation européenne et internationale
- > Accès facilité aux cursus universitaires internationaux et au monde international du travail
- > Dispense de test linguistique pour accéder à certaines universités internationales
- > Promotion et développement d'accords binationaux déjà en vigueur
- Développement scolaire durable et valorisation d'établissements présentant une offre spécifique au titre du plurilinguisme, de la compétence linguistique, de l'enseignement en langue étrangère (DNL), de l'engagement européen et international et de la citoyenneté active (conformément à la proposition du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne)
- > Promotion de la coopération internationale entre écoles et entre administrations scolaires tout comme de la mobilité et de l'intégration d'élèves, d'enseignants et d'assistants de langue.

Lycées accrédités dans l'académie de Poitiers en 2023-2024 :

Lycée Guez de Balzac - Angoulême Lycée René Josué Valin - La Rochelle Lycée Saint-Exupéry - La Rochelle Lycée Merleau-Ponty - Rochefort Lycée Émile Combes - Pons Lycée Kyoto - Poitiers Lycée Cordouan - Royan Lycée Bellevue - Saintes Lycée Jean Macé - Niort Lycée Saint-André - Niort Lycée Aliénor d'Aquitaine - Poitiers

Contacts:

Rectorat de l'académie de Poitiers

claire.le-cam@ac-poitiers.fr

Service régional académique aux relations européennes, internationales et à la coopération Pôle territorial de Poitiers
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
dareic@ac-poitiers

Claire Le Cam Sylvie Luyer-Tanet, IA-IPR d'Anglais
DRAREIC Adjointe <u>sylvie.luyer-tanet@ac-poitiers.fr</u>

Sylvain Micard, IPR-IA d'Allemand

Isabelle Girard sylvain.micard@ac-poitiers.fr

Chargée de mission auprès de

la DRAREIC Adjointe Solène Pagnoux, IA-IPR d'Espagnol isabelle.igrard3@ac-poitiers.fr solene.pagnoux@ac-poitiers.fr



Informations complémentaires : https://www.certilingua.net